

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° 311

présenté par

M. Breton, M. Hetzel et M. Ravier

-----

### ARTICLE 8

Compléter l'alinéa 18 par les mots :

« pris dans le cadre de la lutte contre l'entrisme communautariste et contre les idéologies séparatistes. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de cibler que les mesures de ce projet de loi correspondent aux objectifs de l'exposé des motifs.